



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 16 Novembre 2017

I - FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Intervention de la psychologue scolaire :

Achat de nouveaux tests nécessaire notamment pour les élèves souffrant de troubles autistiques. Le budget alloué à la psychologue scolaire ne doit pas être grevé par la secrétaire médicale ou la maîtresse E. Merci par avance à la mairie de faire le nécessaire.

Bilan des élections de représentants de parents d'élèves.

Nombre d'inscrits : 712 Nombre de votants : 305 Bulletins blancs ou nuls : 20
Bulletins exprimés pour la FCPE : 238, pour l'AFPE : 47
Sièges attribués à la FCPE : 14 ; sièges attribués à l'AFPE : 3
Le taux de participation est de 42,84 % (39,09 % l'an dernier, 40,61 % en 2015).

Rappel des règles de fonctionnement du Conseil d'école : L'Inspectrice de circonscription (IEN), le Maire ou son représentant, l'adjoint ou le conseiller désigné par le conseil municipal, la directrice et les enseignants, un des membres du Rased, les représentants de parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes), le délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN), siègent de droit au Conseil d'école. Toutefois, d'autres personnes peuvent être invitées afin d'apporter des précisions sur diverses questions (responsables ALAE...).

Le Conseil d'école se réunit une fois par trimestre et éventuellement sur demande de l'IEN, du Maire, de la Directrice, ou de la moitié des membres. Lorsqu'un vote est nécessaire, il sera fait à main levée, sauf en cas de demande contraire d'au moins un des membres.

Le procès-verbal de chaque conseil sera envoyé par courriel à chacun de ses membres, et affiché sur les panneaux d'affichage de l'école.

Ce procès-verbal ne peut être publié sur des sites internet, y compris celui de la Mairie.

Les associations de représentants d'élèves qui souhaitent en faire un retour devront publier leur propre compte-rendu, en enlevant le cas échéant les noms des personnes ayant exprimé leur souhait de ne pas voir leur nom y apparaître.

Effectifs

À ce jour, 430 élèves sont inscrits, pour 17 classes (7 à AF2, 10 à AF1)

La répartition en est la suivante :

3 classes de CP	22, 22 et 22 élèves
1 classe de CP/CE1	10 + 12 élèves
3 classes de CE1	26, 26 et 27 élèves

3 classes de CE2	26, 26 et 27 élèves
1 classe de CE2/CM2	12 + 12 élèves
3 classes de CM1	26, 26 et 26 élèves
3 classes de CM2	27, 27 et 28 élèves



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 16 Novembre 2017

Sont prévisibles 82 départs (CM2) et 89 arrivées (GS).

Travaux

- Point sur le matériel qui a disparu de l'école pendant la période des travaux et qui nécessite de nouveaux achats, grevant le budget de la rentrée.
- La fin des travaux est prévue pour les vacances de Noël.

Modalités d'entrée et sortie de l'établissement

Pour améliorer la sécurité des enfants lors des sorties, nous avons pris la décision, conjointement avec la mairie et l'ALAE, d'en modifier les modalités. A partir de jeudi 9 novembre :

- Les élèves d'AF1 (CE2, CM1 et CM2) sortiront par le grand portail blanc (parking Latapie).
- Les élèves d'AF2 (CP et CE1) ainsi que les enfants à vélo sortiront par le grand portail vert (parking Latapie).
- Aucune modification pour les élèves qui sortent par le portail Berdeil.
- Le personnel de l'ALAE sera au grand portail vert (Latapie).

Des bandes rouges, à ne pas dépasser, ont été tracées devant les deux grands portails pour former une zone d'attente et de sécurité.

Horaires	Portail Vert (Latapie)	Portail Blanc (Latapie)	Portail Berdeil
7h30 à 8h30	Ouvert / ALAE	FERME	FERME
8H30 à 8H50	Ouvert / ALAE	FERME	Ouvert / ALAE
8h50 à 9h	Ouvert / Enseignants AF2	Ouvert / Enseignants AF1	Ouvert / Enseignants AF2
12h	Ouvert / Enseignants AF2	Ouvert / Enseignants AF1	FERME Sauf le mercredi : Ouvert / Enseignants AF2
13h50 à 14h	Ouvert / Enseignants AF2	Ouvert / Enseignants AF1	FERME
LUNDI et VENDREDI APRES LA CLASSE			
16h30	Ouvert / Enseignants AF2	Ouvert / Enseignants AF1	
16h30 à 17h	Ouvert / ALAE	FERME	Ouvert / ALAE
17h à 18h30	Ouvert / ALAE	FERME	FERME
MARDI et JEUDI APRES LA CLASSE			
16h00	Ouvert / Enseignants AF2	Ouvert / Enseignants AF1	
16h à 16h30	Ouvert / ALAE	FERME	Ouvert / ALAE
16h30 à 18h30	Ouvert / ALAE	FERME	FERME

En dehors de ces horaires, toute personne devant récupérer ou amener son enfant devra sonner au portail blanc (Latapie).

Ce nouveau fonctionnement sera mis en place à partir du 9 novembre 2017.

Un mot sera distribué dès demain dans les cahiers de liaison.



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 16 Novembre 2017

Il est rappelé qu'au portail, les enseignants de l'école élémentaire n'ont pas obligation de remettre les élèves de plus de 6 ans à un adulte identifié.

La directrice se réserve le droit d'imposer des horaires d'entrée et de sortie pour les élèves absents pour soins ou rééducation sur le temps scolaire, et ce, afin de regrouper les mouvements d'élèves.

Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 22 septembre et s'est très bien déroulé.

Un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « attentat-intrusion » sera réalisé le jeudi 30 novembre 2017.

Son objectif est d'apprendre aux enfants les gestes qui peuvent sauver en cas d'agression, à savoir :

- se mettre à l'abri, s'allonger au sol, rester silencieux
- répondre instamment aux consignes de l'adulte

Un autre exercice pour les risques météorologiques ou d'émanation de matières dangereuses aura lieu au cours de l'année.

Règlement intérieur

- La référence est le règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques de Haute-Garonne 2016, consultable dans son intégralité sur le site de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Garonne (rubrique Vie de l'élève).

- Les modifications suivantes sont apportées au règlement intérieur de l'école :

→ Livret scolaire : *Le livret périodique sera communiqué aux familles à chaque fin de semestre (au 31 janvier et fin juin). Le mode de diffusion n'est pas encore défini (version papier ou non).*

→ Les cartes de collection *et autres jouets (toupies, petits personnages, ...)* sont tolérés dans la mesure où elles ne sont pas source de conflits entre pairs.

- Le règlement intérieur de l'école ainsi réactualisé est approuvé par le Conseil d'école. Il sera affiché à l'extérieur de l'école et publié sur le site de la Mairie ainsi que sur celui de la FCPE Frouzins.

II - ALAE

Réponses aux questions des représentants FCPE :

- Affichage des activités : une communication aux enfants est mise en place au sein de l'ALAE mais il est difficile pour les animateurs d'associer les élèves à toutes les activités. Une information aux parents est faite par affichage.
 - Jeux autorisés ou non, trop d'interdits : L'équipe cherche des solutions pour la sécurité des enfants mais la vie en collectivité impose que les responsables de l'ALAE en viennent à interdire certains jeux ou jouets quand ils perturbent le bon déroulement des temps périscolaires et que la médiation n'a pu aboutir.
 - Le harcèlement : Réflexion sur la mise en place de projets permettant de travailler en amont et pas seulement après.
-



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 16 Novembre 2017

III - PROJET D'ECOLE (Réécriture du projet d'école en cours d'année scolaire)

Actions spécifiques sur cette année scolaire

- Le **Cross** se déroulera le lundi 20 novembre après midi (report éventuel si mauvais temps au mercredi 22/11), sous réserve d'autorisation préfectorale. Tous les élèves de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie y participeront également.

- **Classes de découverte** et sorties :

- projet de classe découverte en moyenne montagne pour les 3 classes de CM2 et les CE2/CM2 fin mai.
- projet de classe découverte du milieu marin pour les 3 classes de CE1 du 2 au 4 mai.
- des sorties à la journée sont prévues en fonction des projets de classe.

Projet en partenariat : Musique

En raison de l'absence de l'intervenante en musique pour le cycle 2, il ne pourra pas y avoir de représentation en fin d'année. Les élèves d'AF2 feront une représentation privée aux élèves d'AF1.

En raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes à compter du 9 juin, l'intervenant et les enseignants du cycle 3 ne savent pas encore si une représentation de fin d'année pourra avoir lieu.

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est utilisée pour aider à financer des projets de classe en liaison avec le projet d'école.

L'investissement des parents sur des actions notamment en vue du financement de séjours éducatifs peut permettre de proposer ce type de sortie à un moindre coût pour les familles. La vente de gâteaux devant l'école par les associations de parents d'élèves est acceptée par la mairie.

La Mairie a versé pour l'année 2017 une subvention de 19 359 € pour les activités éducatives (base 428 élèves).
